



## SAINT MARTIN DE LONDRES

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

S'il y a des actions de 2018 qui sont bien visibles de la majorité des administrés, telle la rénovation de la Place de la Fontaine et du Parvis de la mairie, ainsi que l'extention du Marché Dominical, d'autres travaux, également de 2018, sont constatés par une plus faible partie des habitants : les récents vestiaires à l'ancien stade, le nouveau parking du Mille Club, les aménagements de jeux au Parc intergénération ou encore l'éclairage économique par LED au centre du village.

Mais une action essentielle à mes yeux et qui me tenait particulièrement à cœur est passée quasiment inaperçue : la **Maison de Services Au Public (MSAP)**, dont l'inauguration a eu lieu le 13 septembre 2018. Depuis plusieurs années, je désirais que des services complémentaires à ceux de la mairie s'installent dans les locaux de la Maison de Pays, devenus vides en 2011 au départ des salariés de l'ancienne Communauté de Communes Serrane-Pic-St-Loup vers la Communauté de Communes du Grand Pic St-Loup (CCGPSL) à St Mathieu. Dès 2015, le nouveau Président de la CCGPSL, Alain BARBE, a accepté de soutenir cet objectif et nous avons réussi à obtenir, au fil du temps, des permanences de nombreux services : les Assistantes Sociales, la Mission Locale, Pôle Emploi, la MSA, la Chambre d'Agriculture etc...

St Martinois et habitants de notre bassin de vie, vous trouverez dans cette MSAP les nombreux services proposés, complémentaires à ceux de notre mairie, dont la liste complète est consultable sur le site internet de la CCGPSL ainsi que sur celui de la commune, rubrique Solidarité. Un accueil permanent vous attend désormais à la MSAP de notre **Bourg Centre**. N'hésitez pas à vous y rendre dès le moindre besoin social ou administratif.

Je profite de la période présente pour vous souhaiter de bonnes fêtes à toutes et tous.

Jean-Louis Rodier  
Maire de Saint Martin-de-Londres



**Le Conseil Municipal vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 18 janvier 2019 à 18h30 dans la salle des rencontres.**

## BUDGET

### FINANCES

Après trois années de réduction, le gouvernement a décidé l'arrêt des baisses de Dotations aux collectivités pour 2018 et 2019. Ainsi, si l'Etat compense à ces mêmes collectivités les réductions de la Taxe d'Habitation engagées auprès des citoyens, la gestion de nos finances locales retrouvera son fonctionnement régulier, tel qu'il était avant 2014.

Les Dépenses de Fonctionnement étant composées d'éléments que les communes ne maîtrisent pas, comme l'évolution des salaires des agents (*évolution qui répond à une réglementation d'Etat*), les prix des carburants, de l'électricité, de l'eau, etc..., ces dépenses, même très bien gérées, augmentent régulièrement chaque année entre 2 et 3%.

Pour notre commune, les dépenses de fonctionnement sont réparties ainsi :

- SALAIRES DU PERSONNEL : **34%**
- Participation aux **FRAIS SCOLAIRES**, versée au SIVU : **27%**
- **ACHATS ET PRESTATIONS D'ENTREPRISES, SUBVENTIONS** : **35%**
- **DIVERS** : **4%**, dont, pour info, intérêts des emprunts : 0,9%

Rappelons ici que notre marge de manœuvre sur des réductions de charges de Fonctionnement est extrêmement limitée car nous avons, depuis longtemps, réduit autant que possible nos dépenses quotidiennes.

Une exception cependant : **LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SONT EXEMPTES DE TOUTE RÉDUCTION** car nous estimons que les bénévoles doivent être soutenus dans leurs actions, dont bénéficie toute la population.

Quant aux Recettes de Fonctionnement, à Saint Martin-de-Londres, elles proviennent :

- des **IMPÔTS LOCAUX** : **67%** (*taxe d'habitation et taxes foncières*)
- des **DOTATIONS DE L'ETAT** : **26%**
- de **RECETTES DIVERSES** : **7%** (*dont locations, compensation CC*)

La différence entre les Recettes et les Dépenses, qui doit être positive, s'appelle la **CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT** ; c'est elle qui permet d'engager les Investissements et d'obtenir des subventions auprès du Département et de la Région notamment.

Si les recettes n'augmentent pas au même rythme que les dépenses, cette Capacité d'AutoFinancement (CaF) diminue. Il peut arriver que cela ne soit pas pénalisant si la commune n'a pas -ou moins- de gros besoins d'investissements, ces derniers ayant été réalisés antérieurement.

Par contre, plus une commune est dynamique dans ses investissements, plus cette CaF doit être maintenue au niveau nécessaire pour les réaliser, sauf à emprunter et faire supporter le remboursement par les budgets futurs, donc les générations à venir.

### INVESTISSEMENTS

Notre volonté de maintenir les Investissements de Saint Martin-de-Londres à un degré élevé nous a fait agir, depuis de nombreuses années, sur les deux principaux facteurs de la gestion financière communale :

les **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**, que nous arrivons à contenir à un niveau relativement faible, grâce à un effectif réduit, tout en conservant une bonne qualité de service pour vous servir au mieux,

les **TAUX DES IMPÔTS LOCAUX**, que nous avons augmentés en moyenne de 1,5 % par an durant ces quatre dernières années. C'est l'engagement que nous avons pris lors de la campagne des municipales de 2014, en faisant observer que nos taux sont dans la médiane des communes de notre strate.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu à faire d'emprunts pour réaliser les projets tels la Salle des jeunes, l'acquisition des 188 hectares de la Font Terminal, la rénovation du Mille Club et la création de son parking, les aménagements de jeux au Parc Intergénération, la rénovation de la Place de la Fontaine et celle, toute récente, des vestiaires de l'Ancien stade.

Un emprunt avait été souscrit en 2016 pour la nouvelle Station d'épuration réalisée en 2017. Or depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 c'est la Communauté de Communes qui a repris la compétence Assainissement, et en gère désormais les finances et les biens correspondants.

Aussi, notre endettement communal étant devenu quasi nul, et compte tenu des taux exceptionnellement bas actuellement (1,40%), le Conseil Municipal a décidé de profiter de cette situation particulièrement propice pour souscrire un Emprunt de 1 Million d'euros, destiné principalement à la construction de la future Halle des Sports et de la future Bibliothèque.

Grâce à nos investissements, des entreprises et artisans du secteur (*en voiries, espaces verts, électricité, éclairage public, eau, assainissement, etc...*) peuvent confirmer que la Mairie de St-Martin-de-Londres leur apporte du chiffre d'affaires, donc participe à l'emploi de leurs salariés et de leurs sous-traitants.

Depuis 2014 (*soit durant 5 années*), ce sont **5,8 M€ ht** qui ont été réellement **DÉPENSÉS EN INVESTISSEMENTS**. Pour les grosses opérations nous avons pu bénéficier de subventions (*Etat, Région, Département, Communauté de Communes*) à hauteur de 50% minimum, ce qui est une aubaine pour nos concitoyens. Compte tenu des projets en cours restant à réaliser d'ici la fin du mandat, plus de 3 M€ ht supplémentaires

seront encore injectés dans l'activité économique du territoire.

Pour une commune de notre taille, **près de 9 M€ ht sur un mandat**, c'est assez remarquable.

Ces investissements ont pour vocation d'offrir aux administrés St-Martinois de multiples infrastructures d'excellente qualité et de rendre notre village dynamique et attractif.

A noter que ces infrastructures bénéficient également, gracieusement, à des familles de communes alentours, généralement par le biais de nos associations.

### ANCIEN STADE : NOUVEAUX VESTIAIRES



Le 23 août 2018 a eu lieu l'inauguration **des nouveaux vestiaires situés aux abords de l'Ancien stade**, chemin de la Pairie, en présence de responsables de l'USSM, d'artisans ayant participé à la réalisation, du Maire et de quelques élus.

Le bâtiment de 74 m2 comprend 2 vestiaires avec douches, 2 WC aux normes handicapés et une salle de réunion-rangement.

Six artisans, dont quatre de St Martin ont œuvré pendant plusieurs mois, pour un coût total de 80 000 € dont 50% de subventions - Département et Région.

Les entraînements de nos jeunes footballeurs se feront désormais dans de bonnes conditions de confort.

### CIMETIÈRE

La capacité maximale de nos deux cimetières est atteinte. Il ne reste plus de caveaux disponibles, seuls des columbariums encore inoccupés sont en vente.

Une étude pour l'extension du cimetière des Hautes Garrigues vient d'être engagée, le terrain attenant permettant de multiplier par deux la capacité initiale.

### SOMMAIRE

#### Votre Mairie

- Finances p.02
- Investissements p.03
- Nouveaux vestiaires p.03
- Cimetière p.03
- Halle des sports p.04
- Nouvelle bibliothèque p.05
- Stationnement courte durée p.05
- Entreposage d'inertes p.05

#### Actualité

- Rentrée scolaire p.06
- Opération nettoyage p.06
- Les médiévales du Grand Pic St Loup à St Martin de Londres p.06
- Inauguration de la Maison des Services au Public p.07

#### Loisirs

- Rassemblement de caussenards spéléologues p.08
- L'Amicale des Pompiers p.08
- Foyer Rural : 70 ans déjà p.09
- Bibliothèque - An XII p.09
- Un carnaval qui rassemble les associations p.10

#### Solidarité

- Collecte alimentaire un don de proximité p.10
- Ateliers mémoire avec Familles Rurales de l'Hérault p.11

#### Expression libre

- Le mot du groupe d'opposition p.11

#### Service administratifs

- Ouverture - Passeport - Carte d'identité - Contacts - Urbanisme - Police Municipale p.12

# TRAVAUX

## HALLE DES SPORTS

Malgré la lenteur administrative due à la réglementation actuelle et aux multiples normes contraignantes, les travaux de construction de la future Halle des Sports vont enfin débiter, deux ans après le lancement des études.

D'une superficie de **1850 m<sup>2</sup>**, le bâtiment implanté derrière le parking route des sapeurs, aura une hauteur de 9 m. Ses dimensions seront réglementaires pour permettre des compétitions, qui n'étaient pas possibles dans notre « petit » gymnase.

Des **PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES** en toiture permettront une production d'électricité tant pour l'autoconsommation que pour la vente, diminuant ainsi fortement les coûts de fonctionnement.

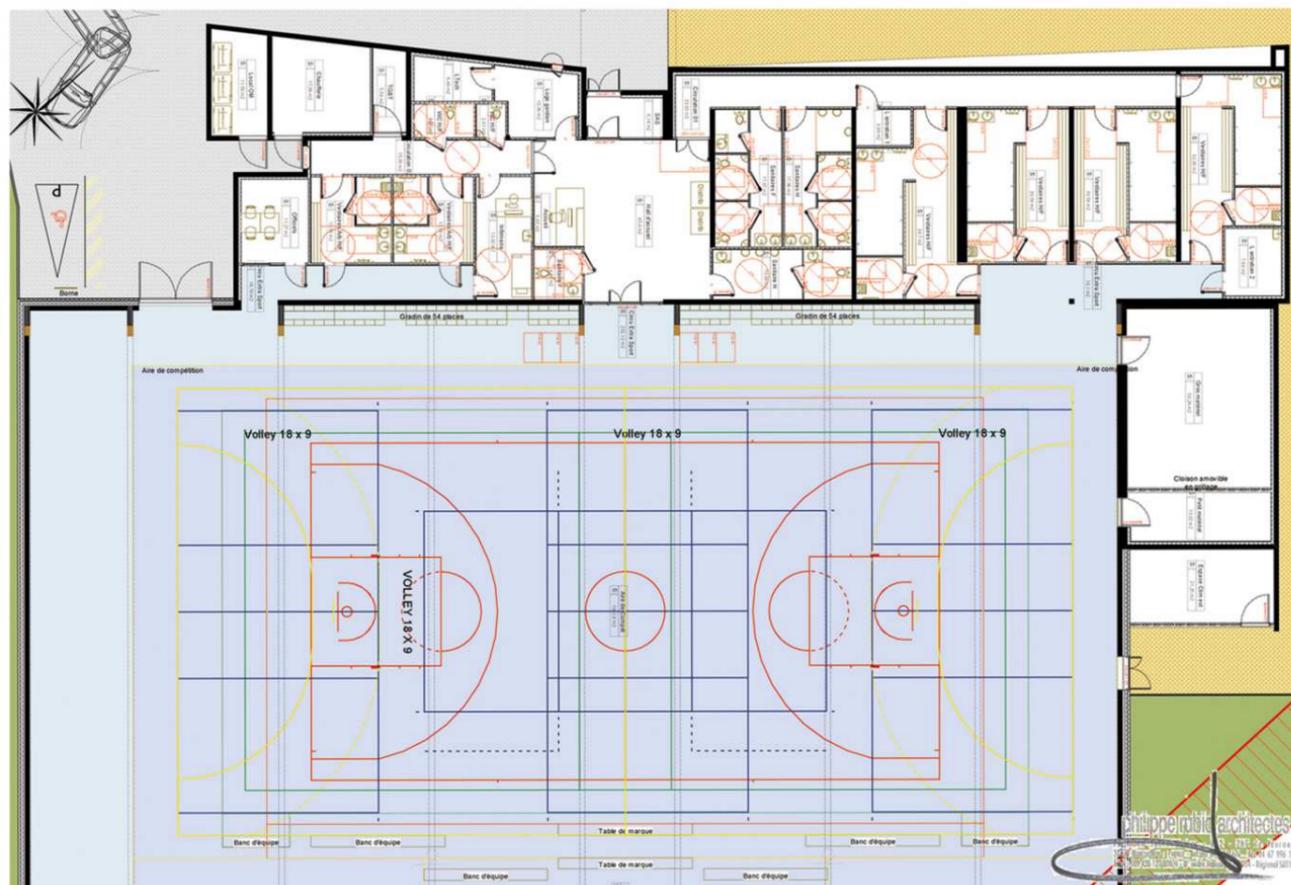
Compte tenu des montants significatifs de chaque lot (VRD, charpente, bardage, électricité, etc...), nous avons eu le plaisir de recevoir des **candidatures d'entreprises locales**, qui ont consacré du temps - *souvent fastidieux car ces tâches administratives sont extrêmement réglementées* - à répondre à nos appels d'offres.

Trois d'entre elles, retenues, sont de St Martin-de-Londres.

Outre les sports plus classiques tels le volley-ball, le basket-ball et le hand-ball, le Jeu de **TAMBOURIN** en salle sera praticable, offrant la possibilité aux équipes locales d'exprimer leurs talents (*dont les filles de Notre-Dame de Londres, championnes d'Europe cette année*).

Nos demandes de subventions ont trouvé d'excellents échos auprès de la Communauté de Communes, de la Région et du Département, particulièrement satisfaits du caractère structurant de cette construction pour notre bassin de vie.

Cette Halle concrétisera, sur le plan sportif, la volonté d'asseoir la commune de St Martin-de-Londres comme **Bourg Centre**, après avoir obtenu, sur le plan administratif, la création opérationnelle de la MSAP, Maison de Service Au Public, pour ce même bassin de vie.

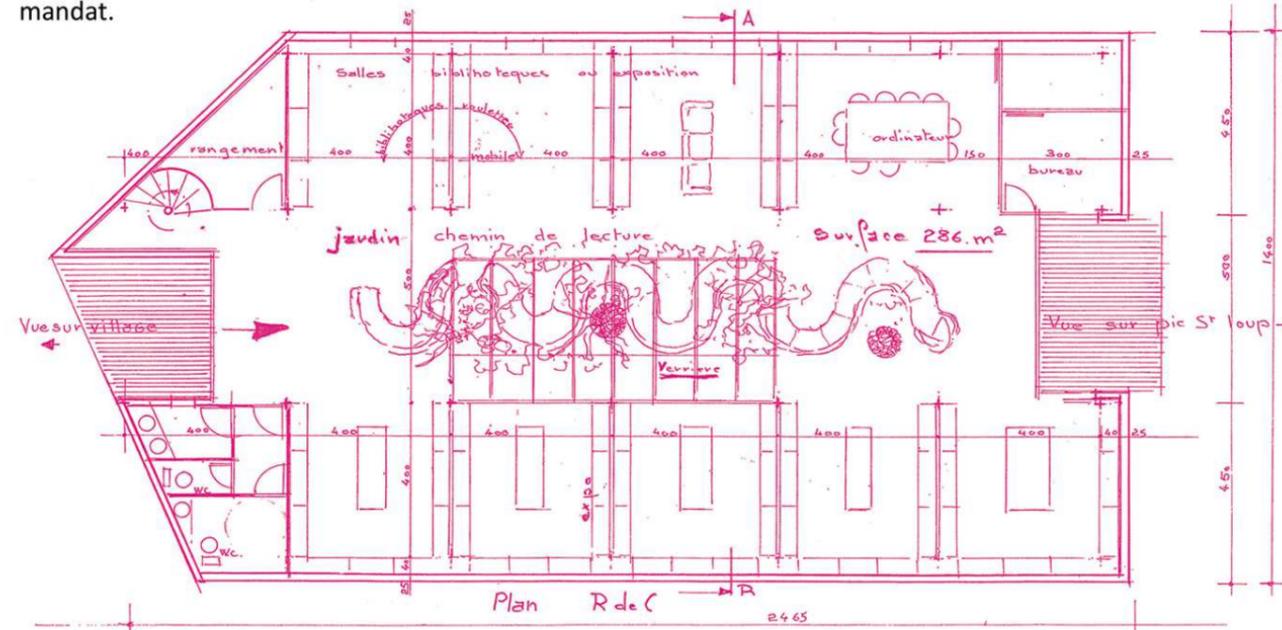
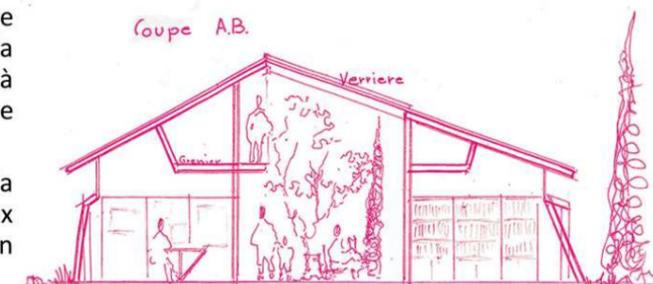


## NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

Bien que des tracasseries juridiques retardent notre volonté d'engager les travaux pour la construction de la nouvelle bibliothèque municipale, nous avons tenu à faire réaliser **UNE ESQUISSE DE PLAN** par un architecte spécialisé.

Ce travail préliminaire a pour objectif de poursuivre la réflexion à l'aide d'un projet correspondant aux besoins exprimés par les bénévoles du Foyer Rural, en charge de la bibliothèque actuelle.

Nous aurons l'occasion de revenir sur l'avancement de cette opération, la dernière importante prévue dans ce mandat.



## STATIONNEMENT COURTE DURÉE



La récente mise en place des **14 EMPLACEMENTS À DURÉE LIMITÉE**, aux abords de la place de la Fontaine, dont l'objectif est de **FAVORISER LES ACHATS AUX COMMERCES** du centre du village, commence à être respectée par nos concitoyens.

Bien sûr, certains doivent encore faire des efforts pour ne pas considérer ces emplacements comme des stationnements de longue durée.

Les nombreux parkings du village ne sont qu'à une ou deux minutes à pied du centre...

Espérons une **PRISE DE CONSCIENCE DE CITOYENNETÉ** des quelques contrevenants, car il est regrettable que la Police Municipale soit encore amenée à utiliser la répression en les verbalisant.



## NOUVEAUTÉS

### RENTREE SCOLAIRE

#### PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Depuis la rentrée 2018, les temps d'accueil périscolaire des enfants a été repris en gestion direct par le SIVU ESMML. Ces temps comprennent : les garderies du matin et du soir, le temps méridien (restauration scolaire) et l'étude surveillée.

La nouvelle équipe pédagogique, recrutée par le SIVU, met en avant le respect du rythme de l'enfant. Pour y parvenir des espaces de loisirs, de jeux et de détente ont été aménagés, favorisant ainsi l'autonomie et l'épanouissement des petits comme des grands.

Les encadrants mettent un point d'honneur à valoriser l'individu au sein du groupe et ce, en prenant le temps de discuter avec les enfants. Mieux les connaître et avoir leurs ressentis permet à l'équipe d'être réactive et de réadapter les projets d'activités.

#### PRÉSENTATION DE L'ALSH

Dans la continuité des ALP (Accueils de Loisirs Périscolaire), la gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) a aussi été prise en charge par le SIVU. Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis au sein de l'école maternelle par une équipe pédagogique. L'accueil des 6 à 12 ans se fait dans le local attenant à la cantine de l'école élémentaire.

Le projet pédagogique de ces accueils met en relief la tolérance, l'accès à l'autonomie, la curiosité, la découverte, le respect et la non-violence. Cette vie en collectivité permet aux enfants d'apprendre en s'amusant.

Les ALSH sont ouverts tous les mercredis de l'année scolaire, ainsi que pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été (juillet uniquement) de 8h à 18h (pas d'ouverture pour les vacances de Noël). Les mercredis sont animés par des activités sportives, créatives et d'expression. Celles-ci sont variées afin de permettre un plus grand nombre de découvertes aux enfants.

L'équipe pédagogique a choisi de travailler tout au long de l'année sur le thème « Saint Martin voyage autour du monde ! ». Les enfants partiront ainsi à la découverte d'un continent, de ses coutumes comme de ses différences. Depuis la rentrée, ils ont déjà pu en savoir plus sur le continent Européen. Les petits et les grands embarqueront bientôt St Martin à la découverte de l'Amérique !

Les inscriptions se font via la plateforme internet « e-ticket » pour la demi-journée ou la journée complète. Les tarifs sont établis en fonction du coefficient familial (calcul selon revenus et le nombre de part).

### OPÉRATION NETTOYAGE

Samedi 15 septembre dernier des habitants du village, sensibles à la protection de l'environnement, ont organisés eux-mêmes une opération de nettoyage de la commune et de ses alentours. L'action était directement inspirée par le **WORLD CLEAN UP DAY** organisé ce jour-là dans le monde entier.

Equipés de gants, de gilets jaunes de sécurité et de bonnes chaussures, une trentaine de personnes dont nombre d'enfants, s'est répartie diverses zones de la commune et de sa périphérie.



En une matinée, ils n'ont pas pu faire mieux qu'un nettoyage superficiel tant les mégots, les canettes et surtout les plastiques en tout genre abondent. Car malgré peut être les apparences et bien que ce soient surtout les routes qui mènent au village qui sont le plus impactées, le centre village est lui aussi concerné par les déchets sauvages. Mais il s'agissait déjà là d'une première action symbolique et simple à mettre en place qui pourra être développée lors des prochaines opérations.

Sollicitée, la mairie a décidé de soutenir le projet et a offert l'apéritif de clôture. Monsieur le Maire a d'ailleurs passé un long moment à discuter avec les volontaires. Puis, dès le lundi suivant les services techniques ont transporté les gros déchets à la déchetterie. *"Il ne s'agissait en aucun cas de se substituer aux missions du service public, qui ne peut de toutes les façons pas assurer un nettoyage total. L'idée consistait à sensibiliser petits et grands par l'exemple dans le but de conserver propre et accueillant le territoire sur lequel nous vivons et que nous aimons"* a déclaré un des organisateurs.

Il a été collectivement décidé que l'opération aurait désormais lieu 2 fois par an : à l'automne mais aussi au printemps.

Les organisateurs espèrent, lors de la prochaine opération, voir plus de citoyens encore et pourquoi pas des élu(e)s aussi se retrousser les manches dans la bonne humeur !... Rendez-vous donc au printemps 2019 !

Contact : **06 64 17 70 07**

## INTERCOMMUNALITÉ

### LES MÉDIÉVALES DU GRAND PIC SAINT LOUP À SAINT MARTIN DE LONDRES

En quelques années, les Médiévales du Grand Pic Saint-Loup se sont imposées comme l'événement phare du printemps. Reconnue au niveau régional, la manifestation attire plus de **12 000 visiteurs** qui se pressent chaque année pour découvrir la vie au Moyen-Age.

Le **Moyen-Age** a laissé de profondes empreintes sur le territoire : églises, châteaux, villages fortifiés... Les Médiévales du Grand Pic Saint-Loup font revivre ce passé méconnu, en proposant lors d'une journée de fête de nombreuses animations :

marché médiéval, échoppes, campements, troubadours, saltimbanques et jongleurs, tournoi équestre... Une véritable immersion dans la vie et les coutumes d'antan ! Organisée à l'origine dans le cadre historique des Matelles, la

manifestation s'étend aujourd'hui à d'autres communes et devient itinérante : Notre-Dame-de-Londres, Saint-Jean-de-Buèges, Viols-le-Fort, ou encore Assas...

Organisées par la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup depuis 2007, elles se dérouleront cette année, **LE DIMANCHE 12 MAI 2019** toute la journée sur Saint Martin de Londres de 10h à 19h

#### AU PROGRAMME :

troubadours, échoppes de commerçants et d'artisans, jeux médiévaux, animations pour les enfants, spectacles et déambulations, campements de chevaliers...

En amont de la manifestation, des ateliers pédagogiques sont proposés aux classes de niveaux CM1. Ces ateliers concernent plus de 900 enfants chaque année.



#### APPEL AUX BÉNÉVOLES :

Vous pouvez participer en tant que bénévoles à l'organisation des médiévales pour une immersion encore plus totale dans le moyen-âge ! Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre équipe, contactez-nous par mail.

#### Programme en cours d'élaboration.

Renseignements : [www.lesmedievaux.com](http://www.lesmedievaux.com)  
[medievaux@ccgpsl.fr](mailto:medievaux@ccgpsl.fr)



### INAUGURATION DE LA "MAISON DE SERVICE AU PUBLIC" (MSAP)

L'insistance du Maire Jean-Louis RODIER et le soutien du Président de la Communauté de Communes Alain BARBE ont permis le regroupement de nombreux services, complémentaires à ceux de la mairie, dans l'ancienne Maison de Pays.

Ces services tels Pôle Emploi, la Mission Locale pour les jeunes, la Sécurité Sociale, la Caisse d'Allocation Familiale, la MSA, la Chambre d'Agriculture, etc... sont à la disposition des habitants de notre bassin de vie. Outre des permanences spécifiques, un Accueil

quotidien reçoit les administrés et les guide dans leurs démarches administratives.

C'est en présence du Sous-Préfet Jérôme MILLET, de la Conseillère Régionale Marie MEUNIER, de la Conseillère Départementale Irène TOLLERET, du Président de la CCGPSL Alain BARBE, du Président de la Mission Locale Robert YVANEZ et du Maire Jean-louis RODIER que s'est tenue le 13 septembre l'inauguration des locaux rénovés, désormais dénommés **MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)**.



**Maison de services au public**

- ▶ ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION
- ▶ ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- ▶ AIDE À L'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNE ET DES OUTILS NUMÉRIQUES
- ▶ MISE EN RELATION
- ▶ Horaires d'ouverture :  
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :  
le matin en libre accès, 8h45 à 12h15  
l'après-midi, sur RDV, de 13h30 à 17h
- ▶ Contact :  
**04 67 55 87 26 - [msap@ccgpsl.fr](mailto:msap@ccgpsl.fr)**

## VIE ASSOCIATIVE

**RASSEMBLEMENT DE CAUSSENARDS SPÉLÉOLOGUES**

C'est avec l'aide de la municipalité St Martinoise et de ses bénévoles que le 27<sup>ème</sup> rassemblement caussenard spéléo a pu avoir lieu le samedi 8 et le dimanche 9 septembre 2018.

Plus de **700 SPÉLÉOS** venus de toute la France et même pour certains de l'Europe, ont découvert notre patrimoine souterrain. Une douzaine de conférences de grande qualité ont animé la salle du cinéma durant toute la journée du samedi 08 septembre. Des bouquinistes et libraires sont venus présenter les derniers ouvrages sur les mondes souterrains. La salle des rencontres, qui porte bien son nom, a été un lieu important de partage professionnel avec des stands de vente de matériel de spéléo, de plongée et d'escalade. L'estrade proposait une exceptionnelle exposition de photos de spéléologie.

Une viacordata installée dans les platanes de la Place de la Fontaine a permis de faire découvrir aux petits et grands une vue plongeante sur le cœur de notre village. En parallèle, une cavité saint martinoise a été visitée par une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents. Durant cette journée de samedi, France 3 Région a réalisé un beau reportage pour l'occasion.

L'apéritif d'inauguration s'est déroulé en compagnie de la fanfare saint martinoise Los Neblats. Ce sont ensuite près de 400 convives qui ont partagé un repas, puis dansé au son d'un concert rock et festif.

Durant ces deux jours, Saint Martin de Londres, est devenu le centre de la terre pour le monde de la spéléologie. Les animations se sont conclues en apothéose le dimanche, au cœur du traditionnel marché, avec une jeune fanfare suspendue au grand platane, Place de la Fontaine. Cette animation musicale, très surprenante, a rassemblé près de 200 personnes, portables et appareil photo à la main pour immortaliser ce moment.

Le CLPA remercie encore grandement tous les bénévoles, les associations ainsi que les employés municipaux pour leur contribution à la réalisation de cet évènement majeur dans le monde des chauves-souris.

**L'AMICALE DES POMPIERS**

Comme depuis bien des années, les sapeurs-pompiers de Saint Martin de Londres ont animé la journée du 14 juillet au cœur du village.

La matinée a d'abord débuté par les ateliers démonstrations installés sur la Place de la Fontaine et Rue de l'Ayet.

Petits et grands ont pu s'essayer aux "techniques pompiers" secourisme, port de l'appareil respiratoire isolant (ARI), maniement de la lance, parcours sportif. Les enfants ont pu prendre de la hauteur grâce à la tyrolienne installée entre notre belle Tour de l'horloge, parée de bleu-blanc-rouge, et la mairie. Cette activité a eu, elle aussi, beaucoup de succès. Les tours dans les camions feux de forêt ont régalé parents et enfants. Ces activités ont été suivies par le traditionnel baptême des nouvelles recrues, au nombre de 3 cette année.

La traditionnelle grimpe du mât de cocagne et le jeu du baquet ont clôturé cette belle journée.

Exceptionnellement, en 2019, ces animations seront regroupées sur l'après-midi, puisque le marché dominical occupera les mêmes espaces le matin.

Lorsque vous aurez en main ce bulletin municipal, vos sapeurs-pompiers seront déjà passés pour la traditionnelle distribution du calendrier, si toutefois vous ne l'avez pas eu, vous pouvez nous laisser un message au 09 54 43 27 23 avec vos coordonnées.

**FOYER RURAL : 70 ANS DÉJÀ !**

2018 : Notre Foyer rural a célébré ses **70 ANS** en compagnie de nombreux habitants de Saint-Martin et Mas-de-Londres.

L'occasion de saluer la mémoire de ses fondateurs. L'un d'eux, André Virenque, devint même le premier président des Foyers ruraux de l'Hérault.



L'occasion surtout de souligner que le Foyer n'est pas une association comme les autres. D'abord parce qu'il propose des activités très diverses, organisées actuellement en une bonne vingtaine de sections : du **YOGA** à **L'OCCITAN**, en passant par le **CLUB DE L'ÂGE D'OR**, la revue **LA GARRIGUE**, le **VOLLEY BALL**, le **DESSIN**... et toutes les autres !

Le Foyer n'est pas pour autant un simple pourvoyeur de loisirs.

Depuis l'après-guerre, avec une constance remarquable, il propose des activités épanouissantes pour le corps et l'esprit avec l'ambition de compenser quelque peu la fracture sociale et la fracture rurale.

**Quelques exemples :**

La **BIBLIOTHÈQUE** ne cherche nullement à rivaliser avec une médiathèque de métropole : elle met à disposition au village les livres qui font l'actu.

Le **CINÉMA** ne se prend pas pour un multiplexe : il montre sur place aux adultes ou aux enfants des films que, parfois, ils auraient du mal à voir ailleurs.

La **GYMNASTIQUE** ne concurrence pas les salles de muscu ni les coaches sportifs : elle aide 120 personnes à se maintenir en bonne santé dans la bonne humeur.

La **FANFARE** « Los Neblats » ne vise pas le Zénith ou l'Aréna : elle joue de la musique avec un plaisir contagieux, elle crée de la joie parmi nous.

Les **RANDONNEURS** n'ont besoin de personne pour se balader : le Foyer les invite à la découverte conviviale de notre environnement en pratiquant ensemble un libre loisir de plein air.



Il arrive, certes, que certaines personnes se comportent en client et non en membre du Foyer. En usager indélicat et exigeant, et non en participant responsable. Hélas, nul n'est parfait. L'une des finalités du Foyer rural depuis sept décennies, c'est justement de faire converger les mentalités en donnant l'exemple de la convivialité et du vivre ensemble « chez nous ». C'est sans doute aussi ce qui motive le soutien exemplaire des municipalités successives.

Qu'on se le dise, les activités du Foyer ne sont pas des produits, ce sont des outils partagés d'épanouissement. Plusieurs centaines de membres dans un village, c'est un authentique réseau social dont les animateurs sont fiers, mais qu'il appartient à chaque membre de cultiver.

**BIBLIOTHÈQUE - AN XII**

Voilà douze ans déjà, en effet, que la municipalité et le foyer rural ont conjointement lancé la bibliothèque municipale, située près de l'église. Elle a pris en 2006 la suite de la bibliothèque du foyer rural qui existait depuis l'après-guerre et d'une « bibliothèque pour tous » qui a fonctionné de nombreuses années.

Pour une cotisation symbolique, grâce à la subvention communale, cet équipement moderne, efficace, met l'actualité de l'édition à la disposition des amateurs de lecture, adultes et enfants, de St-Martin ou des villages voisins. Et ça fonctionne ! Les habitués se comptent en centaines.

Accueillants et compétents, les bénévoles sont les acteurs de ce succès. Ils ont célébré joyeusement le douzième anniversaire en octobre.

Pour 2019, ils ont un vœu à formuler :

que le projet d'installer la bibliothèque dans des locaux plus vastes et plus accessibles ne soit pas encore retardé de plusieurs années.



*Madame Andrée BALDY, instigatrice de la bibliothèque actuelle. Son sourire reflète parfaitement l'ambiance accueillante et amicale qui règne dans les lieux.*

## VIE ASSOCIATIVE

### UN CARNAVAL QUI RASSEMBLE LES ASSOCIATIONS

Oyez, oyez braves gens, sortez vos plus beaux atours et vos plus chatoyants costumes...

2019 sera une année carnavalesque ou ne sera pas...

L'association l'**ANIMATION SAINT-MARTINOISE** (A.S.M.) avec l'**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES** (A.P.E.) et de très nombreuses autres associations de la commune souhaitent proposer pour l'année prochaine un carnaval digne de ce nom et de plus grande envergure. Le projet se veut avant tout fédérateur et participatif. La manifestation est organisée avant tout et exclusivement **POUR LES ÉCOLES ET LES ENFANTS** de Saint-Martin-de-Londres et du Mas-de-Londres.

Ont déjà répondu présent : le **FOYER RURAL** et plusieurs de ses sections, la Fanfare **LOS NEBLATS**, l'**AMICALE DES POMPIERS**, le **TENNIS CLUB DE SML**, l'**UNION SPORTIVE SAINT-MARTINOISE** (USSM), l'**ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERGEMENT** (Centre de Loisir), l'association **ARTS DES REMPARTS**, la **CHORALE LE P'TIT CHŒUR DU GRAND PIC**, la **COMMISSION ANIMATION DU MAS-DE-LONDRES**.

Alors, n'hésitez pas, n'hésitez plus et venez grossir les rangs de ces joyeux drilles pour participer à la préparation de ce futur rendez-vous festif sur la commune, au bénéfice des enfants, de vos enfants !



Dernier grand défilé :  
Fête des Vendanges en 2008



Défilé du traditionnel  
Carnaval en 2010

Les différents quartiers de Saint-Martin-de-Londres sont également conviés à concevoir leurs propres chars. En effet, pourquoi ne pas vous lancer ce beau défi : rivaliser d'imagination et d'ingéniosité pour réaliser la plus belle construction, la plus impressionnante du carnaval ! A vous de jouer !

Trois réunions de préparation ont déjà eu lieu : une en juin, une autre en septembre et la dernière en novembre. La prochaine est prévue au mois de janvier. N'hésitez pas à y participer ; toutes les idées et bonnes volontés sont les bienvenues.

La date retenue est **LE 6 AVRIL** prochain. **THÈME LIBRE**. Le programme se dessine petit à petit : défilé costumé dans les rues avec chars, fanfares et démonstrations ; lâché de ballons, jeté de bonbons, mise à feu de Monsieur Carnaval, concours, apéritif en musique, repas et bal costumé pour achever cette folle journée...

Actuellement, l'ASM et l'APE recherchent des locaux pour fabriquer et stocker momentanément les chars, ainsi que des plateaux ou autres pour les transports.

Toute l'équipe de l'Animation Saint-Martinoise vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année en sa compagnie lors du réveillon de la Saint-Sylvestre et vous donne rendez-vous l'an prochain, sans chemise, sans pantalon, mais en costume...

Pour en savoir plus : **07 81 26 25 12 / animation.saintmartinoise@gmail.com**

## SOLIDARITÉ

### COLLECTE ALIMENTAIRE - UN DON DE PROXIMITÉ

Bravo et merci !

Le Centre Communal d'Action Sociale (**CCAS**) s'est associé comme chaque année à la collecte des banques Alimentaires, fin novembre, avec l'aide des deux épiciers du village.

Cette fois encore, les saint-martinois étaient nombreux à ce rendez-vous de solidarité avec **nos familles en difficulté**. Ils se sont comme d'habitude montrés généreux pour constituer un stock de secours alimentaire qui sera utilisé sur place cet hiver. Une façon d'aider **des voisins inconnus** à traverser une mauvaise passe.



Les bénévoles du CCAS - une équipe dévouée et solidaire

### ATELIERS MÉMOIRE AVEC FAMILLES RURALES DE L'HÉRAULT

Contacté par la Fédération Départementale de l'Hérault Familles Rurales, le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie de S<sup>t</sup>-Martin-de-Londres a répondu favorablement à l'organisation d'Ateliers Mémoire dont l'action est financée par le Centre de Formation Professionnelle et de Formation Agricole de l'Hérault.

La présentation a eu lieu le lundi 8 octobre à la salle du stade, début de la semaine bleue, à laquelle assistaient seize personnes. Treize d'entre-elles se sont inscrites afin de suivre ces ateliers sur la fréquence de dix semaines. On peut en déduire que l'influence de stimulations appropriées et constantes génère un accroissement de l'activité cérébrale et que traiter l'information favorise la mémorisation.

Les séances menées par l'animatrice fédérale Familles Rurales se déroulent dans une ambiance studieuse, dynamique et conviviale à la grande satisfaction des participants.

Des ateliers mémoire ...  
Pourquoi ?

La neuroscience est aujourd'hui capable d'affirmer que les trous de mémoire ne sont pas liés à l'âge mais sont la conséquence d'un manque d'entraînement des facultés cérébrales.

Si certaines facultés comme la rapidité de perception et de réaction déclinent avec l'âge, d'autres en revanche se maintiennent, comme les facultés verbales, le jugement et l'abstraction.

Les recherches en neurobiologie confirment les fondements de la plasticité cérébrale : l'aptitude du cerveau à se modifier favorablement dans sa structure et son fonctionnement sous l'influence de stimulations appropriées et constantes.

Pus d'informations : [www.famillesrurales.org/herault](http://www.famillesrurales.org/herault)



## EXPRESSION LIBRE



### LE MOT DU GROUPE D'OPPOSITION

Nous avons été silencieux, et donc illisibles, depuis un certain temps dans le bulletin municipal alors même qu'un espace d'expression nous y est accordé. Je souhaite donc redonner un peu de corps et de vie à cette « expression libre », par ces quelques lignes, où chacune et chacun peut s'exprimer, dans le respect de l'autre. Soyez assurés que nous sommes toujours présents, même si c'est avec un effectif réduit, aux

réunions du conseil municipal et à celles du conseil communautaire (communauté de communes du Grand Pic Saint Loup) et ses commissions (Appel d'offres pour la commune et Environnement, Développement territorial, Leader pour la communauté de communes). Notre position, clairement définie en 2014, n'a pas varié et si la gestion de notre village relève pour beaucoup du bon sens, ce qui nous amène à partager l'action de l'équipe (la halle des sports était ainsi dans notre programme) engagée dans cette gestion, certains sujets nous opposent. Cette opposition est alors clairement exprimée, et ce dans le cadre de la gestion communale et non envers les personnes. La fiscalité est notre principal sujet d'opposition durant ce mandat, et cette position est en accord d'ailleurs avec ce que nous vous avons dit en 2014. Ce même sujet d'opposition existe également dans notre action au sein de la communauté de communes, les mêmes causes ayant les mêmes effets. Oui le « ras-le-bol fiscal », déjà dénoncé en son temps par le ministre de l'Economie de l'époque, Monsieur Moscovici pour le nommer, est toujours d'actualité alors que la pression fiscale (impôts divers, taxes non moins diverses, ...) est toujours aussi, sinon plus, prégnante. La fin justifie-t-elle les moyens ? Je ne suis personnellement pas partisan de cette spirale machiavélique ou de cette fuite en avant tout aussi machiavélique ; et vous le savez. Il y a certes des investissements à réaliser mais différents modes de financement existent et les deux ou trois années précédentes avec des taux d'emprunts très bas étaient une période favorable. Cette période s'estompe ; l'augmentation de l'inflation amènera une hausse logique (déjà entamée) des taux des banques et donc des taux d'emprunts.

Soyez donc bien certains que nous sommes toujours là, même à effectif réduit, et que nous nous employons à être force de propositions (et j'aurai la faiblesse de croire que parfois nous sommes, sinon écoutés, du moins entendus), dans le respect de nos engagements pris, envers vous, en 2014.



### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi :	08h30 à 12h00
Lundi et mercredi :	14h00 à 17h45
Vendredi :	16h00 à 17h45

### PERMANENCES DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT  
les mardis dès 16h00 (04 67 55 00 10)

### DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (sur rendez-vous uniquement)

Lundi au vendredi :	09h00 à 11h30
Lundi et mercredi :	14h00 à 17h30
Vendredi :	16h00 à 17h30

### RETRAIT DU PASSEPORT ET CNI (sans rendez-vous)

Aux horaires d'ouverture de la Mairie

### NUMÉROS UTILES :

SIVU ESMML des écoles :	04 67 55 87 05
Ecole Maternelle :	04 67 55 08 08
Ecole Primaire :	04 67 55 08 79
Crèche intercommunale :	04 67 02 70 70
CCGPSL (communauté de communes) :	04 67 55 17 00
MSAP (Maison des Services au Public : aide à l'administration, à l'emploi, au social, ...) :	04 64 55 87 26
Gendarmerie :	04 67 55 00 01
Pompiers :	18
SAMU :	15
Assistante sociale :	04 67 82 14 20
Maison de retraite (ATHENA) :	04 67 14 81 00
Service d'Aides Soignantes à Domicile (SSIAD à ATHENA) :	04 67 14 81 43
Coopérative d'Électricité :	04 67 66 67 30
Office de Tourisme :	04 67 55 09 59
Police Municipale :	04 67 55 87 10
Trésorerie des Matelles :	04 99 61 47 70
Midi Libre (coresp. M. Nembrini) :	06 64 17 70 07

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

du lundi au jeudi de	09h15 à 12h00
le mercredi de	14h00 à 17h30

### PERMANENCE DE L'ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

SUR RENDEZ-VOUS LE JEUDI APRÈS-MIDI.  
Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher du service Urbanisme qui vous donnera toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet.

### RAPPEL :

DÉCLARATION PRÉALABLE :  
pour tout projet de rénovation du bâtiment (volets, façades, clôtures, ...) et construction inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup> de surface de plancher (abri de jardin, véranda, extension, piscine, ...).

PERMIS DE CONSTRUIRE :  
pour tout projet de construction nouvelle ou extension du bâtiment supérieure à 20m<sup>2</sup> de surface de plancher.

En étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale, le service de Police Municipale veille à la tranquillité, à la sécurité des habitants, des commerçants et entreprises ainsi qu'au respect des arrêtés municipaux pris par Monsieur le Maire.

La Police Municipale est avant tout une police de proximité en contact permanent avec la population. Ce maillon de l'organisation municipale favorise un cadre de vie harmonieux au sein de la commune dans le respect de l'intérêt général.

A votre écoute, n'hésitez pas à solliciter la Police Municipale (signalements, mains courantes, objets trouvés, opération tranquillité vacances...), elle pourra vous guider dans les démarches à accomplir.

Pour toute intervention vous pouvez joindre la Police Municipale au 04 67 55 87 10.

En dehors des heures de service vous pouvez contacter la Gendarmerie Nationale au 04 67 55 00 01 ou composer le 17.

